

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.894
21 février 2002

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA HUIT CENT QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 21 février 2002, à 10 h 15

Président: M. Fisseha Yimer (Éthiopie)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 894^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Avant toute chose, je tiens à exprimer la profonde gratitude de mon gouvernement aux membres de la Conférence, qui ont fait à mon pays l'honneur – le grand honneur – de présider la Conférence du désarmement pendant les quatre prochaines semaines.

Je voudrais adresser mes vifs remerciements à mon prédécesseur, le représentant de l'Égypte, M. Tawfik, qui a dirigé les travaux de la Conférence avec grande compétence et sans ménager sa peine pendant les quatre semaines écoulées. Je suis sûr que je pourrai compter sur son appui pour accomplir ma tâche et m'acquitter de mes responsabilités de président.

Qu'il me soit permis maintenant de faire quelques observations liminaires alors que mon pays prend la présidence de cette conférence.

Jeudi dernier, grâce aux efforts du représentant de l'Égypte, M. Tawfik, alors Président de la Conférence, et à votre coopération, la Conférence a pu adopter une décision sur la désignation de trois coordonnateurs spéciaux pour les trois questions du réexamen de l'ordre du jour de la Conférence, de l'élargissement de sa composition et de l'amélioration et de l'efficacité de son fonctionnement. Il nous faut maintenant nous accorder le plus tôt possible sur les personnes qui occuperont ces postes. J'ai déjà engagé des consultations sur ce point et j'espère qu'avec votre appui je pourrai bientôt présenter des candidatures.

Je tiens parallèlement à poursuivre ce qu'a entrepris mon prédécesseur en vue de l'établissement d'un programme de travail à partir de l'ordre du jour de la Conférence, afin que nous puissions nous atteler rapidement à nos travaux de fond qui – vous en conviendrez – ont pris beaucoup, beaucoup de retard. Pour rendre la tâche plus aisée, j'ai l'intention de tirer parti des mécanismes que le règlement intérieur et les décisions pertinentes de la Conférence mettent à la disposition du Président.

Je vous encourage aussi à faire bon usage du temps qui est imparti à la Conférence. Si nous cherchons sincèrement à sortir de l'impasse dans laquelle la Conférence se trouve actuellement – et je suis certain que tel est le cas – et si nous voulons en toute honnêteté rapprocher nos points de vue et ouvrir la voie à un accord sur un programme de travail – et je suis sûr que nous le voulons –, il nous faut utiliser sans retard les ressources et mécanismes dont nous disposons. À cet égard, je tiens à souligner qu'il importe que le débat se poursuive sur un mode efficace. L'échange de vues, élément banal et indispensable du stade préparatoire de toute négociation, pourrait imprimer l'élan nécessaire à un processus conduisant au consensus. Je constate avec plaisir qu'au cours du premier mois de la présente session la Conférence a recueilli les fruits d'un débat animé et d'interventions de plusieurs hauts fonctionnaires d'États membres. C'est pourquoi je vous conjure de continuer sur cette lancée et d'inscrire votre nom sur la liste des orateurs des futures séances.

Aucun orateur n'est inscrit sur la liste pour aujourd'hui. Quelque délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je n'en vois pas. Je vous invite maintenant à vous prononcer sur une autre question inscrite au programme d'aujourd'hui sans l'avoir examinée préalablement en séance informelle: la demande formulée par deux États, le Koweït et le Yémen, de participation en tant

qu'observateurs aux travaux de la présente session de la Conférence. Ces demandes figurent dans le document CD/WP.526, qui vous a été distribué.

Puis-je considérer que la Conférence fait droit à ces demandes?

Il en est ainsi décidé.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Une délégation veut-elle prendre la parole? Il semble que non.

Comme je l'indiquais tout à l'heure, je voudrais avant toute chose commencer dès les premiers jours de la semaine prochaine des consultations sur la désignation des trois coordonnateurs spéciaux, puis sur les travaux de fond de la Conférence, ce qui ne signifie nullement que les travaux de fond sont d'importance secondaire; au contraire, cette question reste pour nous une priorité d'une extrême urgence. J'aurai des consultations sur l'une et l'autre questions en même temps avec les divers groupes d'États membres, afin que, lors de notre prochaine séance plénière, nous ayons au moins une idée du point où nous en sommes en ce qui concerne aussi bien les coordonnateurs spéciaux que les travaux de fond de la Conférence qui sont l'essentiel de sa tâche.

Ainsi s'achèvent nos travaux pour aujourd'hui. La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le jeudi 28 février 2002, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 25.
